

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 FÉVRIER 1911

No. 3

SOMMAIRE—Le Saint-Père et les Catholiques allemands de Winnipeg—
Lettre de S. G. Mgr l'Archevêque au *Tablet* de Londres—Le Collège de
Saint-Boniface et la question universitaire manitobaine—Ordination des
RR. PP. Prosper et Pacôme, O. C. R.—Protestations des Catholiques
allemands d'Allan, Sask.—La situation relative des parties en cause—
Saint-Daniel et Haywood, Man.—Vêtue et profession religieuse à la
Maison-Chapelle—Hôpitaux de Saint-Boniface et de la Miséricorde—Le
R. P. Beaudin, O. M. I., à l'Hôpital Général—On demande un institu-
teur—Ding ! Dang ! Dong ! R. I. P.—Supplément.

LE SAINT-PÈRE ET LES CATHOLIQUES ALLEMANDS DE WINNIPEG.

Les Catholiques allemands de Winnipeg, toujours si loyaux, ayant adressé au Saint-Père une protestation contre les insultes du maire Nathan, de Rome, Sa Sainteté les remercie et leur envoie la Bénédiction Apostolique par la dépêche suivante de l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat à S. G. Mgr l'Archevêque.

Rome, 17 janvier 1911.

Monseigneur Langevin,

Archevêque de Saint-Boniface, Canada.

Les membres du *Volskverein* des Catholiques allemands de Winnipeg, réunis dans cette ville, ont fait parvenir au Saint-Père par l'entremise de leur président François Stangl, le témoignage de leur piété filiale et leur réprobation des injures du maire de la ville de Rome. Veuillez Votre Grandeur leur transmettre les remerciements de Sa Sainteté et leur communiquer la Bénédiction Apostolique.

CARD. MERRY DEL VAL.

— Le prochain Congrès Eucharistique international se tiendra du 25 au 29 juin dans la ville de Madrid, capitale de l'Espagne. La préparation en est déjà commencée. Le gouvernement pressenti est très favorable et le succès des précédents congrès a déjà enflammé l'Espagne catholique, si dévouée au culte du Saint Sacrement. Le roi et la reine ont accepté la présidence d'honneur du Congrès, qui sera présidé, au nom du Saint-Père, par S. E. le Cardinal archevêque de Tolède.

LETTRE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE
AU *TABLET* DE LONDRES.

LA QUESTION DES LANGUES DANS L'OUEST CANADIEN.

J'ai été étonné de voir que votre édition du 17 septembre dernier contenait l'assertion étrange et fausse que les "représentants du catholicisme français" dans le Nord-Ouest canadien sont déterminés à enseigner la religion dans ce pays par l'intermédiaire de la langue française. Tout d'abord, je me joins à mes vénérables collègues pour répudier comme fausse cette appellation de "représentants du catholicisme français."

Pour nous, le catholicisme n'est ni anglais ni français; il est catholique, c'est-à-dire universel; il comprend tous les enfants de notre Sainte Mère l'Eglise, quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent.

En outre, vous pouvez être sûr que nous n'avons jamais rêvé de propager le catholicisme au moyen du français parmi ceux qui ne parlent pas cette langue.

Sans doute, nous savons que cette accusation a été portée contre nous par des gens qui habitent le Canada, — et elle n'a pas été propagée au Canada seulement, mais à Rome même, — mais elle n'en constitue pas moins une calomnie à l'égard de ceux qui sont en même temps membres loyaux de l'Eglise et admirateurs sincères des institutions britanniques. Je puis affirmer que dans la province ecclésiastique de Saint-Boniface, — qui embrasse les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi qu'une partie de l'Ontario et les vastes districts de l'Athabaska-Mackenzie et du Keewatin, — nous veillons sans relâche sur les besoins spirituels des nouveaux colons catholiques qui nous arrivent par milliers de toutes les parties du continent américain et de l'Europe. Nous prenons tous les moyens possibles pour préserver la foi au milieu de notre troupeau cosmopolite, et je serais surpris que dans le monde entier aucun évêque eût fait ou ferait davantage pour la cause catholique. Nous procurons à ces nouveaux venus des paroisses régulièrement organisées selon les différentes nationalités: nous leur donnons des églises où ils peuvent entendre la parole de Dieu dans leur propre langue, qu'ils soient Anglais, Français, Allemands, Polonais, Hongrois ou Ruthènes; et nous établissons des écoles paroissiales où l'anglais est si bien enseigné que je serais heureux si les distingués visiteurs qui nous viennent d'Angleterre ou d'ailleurs pouvaient aller entendre l'accent correct et la facilité d'expression avec laquelle la langue anglaise est parlée par nos Canadiens-français de Saint-Boniface, comme par nos enfants polonais, allemands ou ruthènes de Winnipeg. Nos visiteurs pourraient aussi se rendre dans les quatre paroisses de cette dernière

ville qu'habitent des catholiques de langue anglaise et où aucune autre langue maternelle n'est employée.

Il est un fait certain, cependant : nous désirons que nos enfants français apprennent et sachent leur propre langue aussi bien que les Anglais, et il en est de même pour tous les étrangers. Je ne pense pas non plus que l'Eglise considère comme un crime d'apprendre une langue différente de celle qui domine dans le pays où l'on vit. Et il est certain que cette manière de voir ne constitue pas une menace pour l'empire auquel nos Catholiques sont fiers d'appartenir.

L'histoire nous enseigne que les Romains n'ont pas cherché à faire disparaître la langue des ennemis qu'ils avaient subjugués; les Grecs continuèrent de parler le grec, et un grand nombre de Romains apprirent cette langue — tout comme dans les milieux cultivés des villes modernes, comme Londres, Paris et Berlin, on se fait un point d'honneur d'apprendre et de parler d'autres langues que la sienne. Nous réclavons le droit de conserver notre langue maternelle et rien de plus — c'est un droit que la Grande-Bretagne nous a reconnu comme elle l'a accordé aux Celtes qui vivent dans ses propres domaines; et nous savons que l'anglais est actuellement la langue officielle dans le Nord-Ouest canadien, tout comme l'anglais et le français sont les seules langues officielles dans tout le Dominion. C'est pourquoi nous veillons de très près à ce que l'anglais soit enseigné à tous les nouveaux-venus; nous considérons même que c'est pour nous un devoir rigoureux de conscience de leur procurer l'éducation qui les placera, au moins, sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens et leur permettra de se ranger dans une bonne classe sociale de leur patrie d'adoption. Mais nous croyons aussi que c'est pour nous, pasteurs de leurs âmes, un devoir de veiller à ce que ces gens conservent l'usage de leur langue maternelle, qui est inséparablement liée au plus haut idéal catholique de la patrie et de la foi. Serait-ce là un crime au regard de l'Eglise catholique et dans un pays britannique ?

S'il faut enseigner l'anglais à ceux qui vivent au milieu de populations de langue anglaise et non catholiques, il faut aussi protéger contre les dangers qui les entourent les Français, les Polonais, les Allemands et les Hongrois, dont la foi est exposée dans les milieux hostiles. C'est pour cette raison que, pour exercer le ministère parmi ces populations, nous nous servons de la langue propre à chacune d'elles. Pour cette raison aussi, nous publions, à grands frais, trois revues hebdomadaires — en anglais, en allemand et en polonais — qui sont imprimées à nos ateliers de Winnipeg. Avant longtemps, des journaux français et ruthènes seront publiés par les Oblats de Marie-Immaculée chargés de cet important travail. Que pourrions-nous projeter de mieux pour l'avancement matériel et moral de notre troupeau bien-aimé ? Personne ne prétendra, je suppose, que l'on

doive prêcher en anglais dans les églises françaises, allemandes, polonaises ou ruthènes où pas un seul catholique de langue anglaise ne se trouve; je n'imagine pas non plus que quelqu'un désire nous obliger à enseigner le catéchisme en langue anglaise exclusivement. Ceux qui tiennent plus à l'unité de langue qu'à l'unité de la foi inviteraient les catholiques à l'apostasie s'ils voulaient imposer à tous la langue anglaise. Telle est, Monsieur, mon opinion et celle de ceux que vous appelez "les représentants du catholicisme français" dans l'Ouest. Je dois dire en outre que c'est avec surprise et chagrin que j'ai lu les mots: "De son ancien avant poste de Saint-Boniface" — car ces mots contiennent une insinuation, ou plutôt une accusation contre les Canadiens-français — accusation que je repousse avec indignation, en ma qualité de sujet britannique.

Nous comprenons et nous apprécions les avantages de notre position, sous le noble drapeau que nous avons toujours fidèlement défendu, et souvent, comme en 1774 et en 1812, au prix de notre sang. Il y a deux ans, à la bénédiction de notre cathédrale de Saint-Boniface un éminent archevêque américain, montrant le drapeau britannique qui flottait orgueilleusement au-dessus du toit de l'église, me disait: "Si ce n'eût été de Monseigneur Taché, votre cathédrale aurait été caressée par le drapeau étoilé, aujourd'hui." (Your Grace, had it not been for Mgr Taché, your cathedral would have TOUCHED THE STARS TO-DAY.)

Il faisait allusion au fait que mon illustre prédécesseur avait dissuadé Riel et ses partisans d'échanger l'Union Jack pour le drapeau étoilé, en 1872.

Comme saint Paul était fier de se réclamer de son titre de citoyen romain, nous aussi nous sommes fiers de nous dire citoyens britanniques, et cela parce que nous nous rendons compte des privilèges que nous vaut ce titre comme des obligations qu'il nous impose.

Cependant, si nous acceptons les institutions britanniques, si nous accordons à la langue anglaise la place prédominante à laquelle elle a droit, si nous jouissons de l'estime de nos concitoyens non-catholiques dans les plus hautes sphères sociales comme dans les rangs du peuple, je vous le demande, est-il juste et honorable que l'on nous traite comme des inférieurs à notre tâche, sous prétexte que nous ne parlons pas exclusivement l'anglais?

Puisque vous avez cité Son Eminence le cardinal Merry del Val et Sa Grandeur Mgr Bourne, je peux me dire persuadé que ces éminents prélats reconnaîtront eux-mêmes la grandeur de l'œuvre qui a été accomplie par "les représentants du catholicisme français" pour la cause de l'éducation catholique, des établissements de charité, de l'action catholique par la presse, et pour le succès de nos labours apostoliques. Nous admettons toujours que le catholicisme doit être enseigné en anglais aux populations de langue anglaise, afin de

les retenir dans la foi et de convertir nos amis non-catholiques; mais ce n'est pas là une découverte à faire pour nous: nous l'avons faite dès le commencement, et chaque année une retraite est prêchée en anglais en l'église Sainte-Marie de Winnipeg, pour les non-catholiques.

Vous me permettez, cher Monsieur, de terminer cette longue lettre en vous citant les paroles de l'un de nos plus grands journaux, *The Montreal Gazette*, qui expriment les vues de nos amis non-catholiques de langue anglaise. (Montréal, 1er décembre.) "As for their campaign of racial and ultimately religious warfare, all good people must forswear and condemn it." — "Quand à ce qui regarde leur campagne de race et leur état de guerre religieuse permanent, tous les gens paisibles doivent les répudier et les condamner."

Dans l'espoir, Monsieur, que ces faits et ces explications contribueront à dissiper les nuages et les soupçons injustes qui nous cachent aux yeux de nos amis ou de nos critiques d'Angleterre et d'ailleurs, je vous remercie de votre courtoisie et de l'espace que vous m'avez accordé.

De l'Archevêché, Saint-Boniface, Manitoba.

P. S. — Retard causé par mon séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal pendant ces deux dernières semaines.

Note des CLOCHES: Nous n'avons pas sous les yeux le texte des explications que donne le *Tablet* en marge de cette lettre, mais d'après l'*Action Sociale* de Québec, (11 janvier), à qui nous empruntons cette traduction, "on y trouve encore, sans beaucoup de précision, la fausse allégation, que l'on enseigne la religion en français, dans l'Ouest, à des populations qui n'entendent pas cette langue et l'on paraît croire que les missionnaires se servent de la religion pour imposer l'usage du français à ceux dont il n'est pas la langue maternelle."

Nous avons peine à comprendre comment le grand organe catholique anglais, en présence de la lettre si claire et si autorisée du métropolitain de l'Ouest canadien, ose affirmer de nouveau une accusation si formellement contredite. Cette persistance est une insulte pour notre vénérable épiscopat et dénote un parti-pris qui ne laisse pas de place à la bonne foi. Faudra-t-il donc que désormais NN. SS. les Evêques de l'Ouest canadien aillent à Londres pour apprendre ce qui se passe dans leurs diocèses? Nous mettons le *Tablet* au défi de prouver par des faits son assertion, que nous nions absolument, et, s'il ne peut la prouver, nous le sommons, au nom de la vérité et de la loyauté, de la retirer. Sans quoi nous serons contraint de penser qu'il se sert contre nous d'armes déloyales et qu'il appuie une thèse sur des faits fictifs et absolument dénués de fondement. Nous attendons donc la preuve ou le retrait de l'accusation réitérée de l'organe catholique anglais.

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

ET LA QUESTION UNIVERSITAIRE.

Nous tenons à insérer dans *Les Cloches* la traduction d'une lettre adressée par le R. P. Filion, S. J., au *Northwest Review* de Winnipeg. Cette lettre, écrite par l'un des professeurs du Collège, met bien des choses au point. Elle répand une vive lumière sur la récente discussion qui s'est élevée autour de la question universitaire manitobaine, et réduit à néant les prétendus griefs qu'un nationalisme étroit a formulés contre le Collège, au point de vue des intérêts des élèves catholiques de langue anglaise.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE, 3 janvier 1911.

Au directeur du *Northwest Review*.

Je désire publier dans votre journal quelques observations relatives au Cours classique anglais actuellement en vigueur au Collège de Saint-Boniface. Je citerai des faits. Ils serviront, je l'espère, à corriger certains préjugés courants qui nuisent autant à la cause des Catholiques de langue anglaise qu'à celle d'hommes qui ont voué à la cause de l'éducation le meilleur de leurs énergies.

En 1906, — dès que le nombre des élèves de langue anglaise eut justifié sa création. — le Collège de Saint-Boniface a définitivement établi un cours classique entièrement anglais, parallèle au cours français déjà existant. Cette même année, le P. Cottier, un de nos meilleurs professeurs classiques, reçut ordre d'abandonner, à Montréal, d'importantes occupations pour venir à Saint-Boniface prendre la direction du cours universitaire nouvellement établi. Et durant toute cette année le Père se dévoua pour quatre élèves seulement. Sur sa demande, il fut rappelé à Montréal, l'année suivante. Je fus choisi pour le remplacer, sur la foi des certificats que j'emportais avec moi des Scolasticats de Frederick, Maryland, et de Saint-Andrews-on-Hudson, New-York, où j'ai fait des études supplémentaires à celles qui m'avaient déjà assuré un diplôme de bachelier-ès arts. Or, je puis dire ici, qu'aux examens universitaires d'avril suivant, pas un élève assidu à mes cours ne faillit en une seule matière d'examen. J'ajouterai que j'aimais un de mes élèves, au cours universitaire, n'a failli en anglais.

Aux examens de l'an dernier, (1910), pour l'anglais, la proportion de ceux qui obtinrent un témoignage de 1ère classe, dépassa légèrement celle des élèves des autres collèges pris collectivement.

Aux deux derniers examens, nos élèves anglais, en concurrence avec ceux des trois autres collèges, obtinrent quatre bourses pour l'étude des langues classiques et modernes. Notons, en plus, que ces élèves qui réussirent alors si bien, avaient contre eux un léger désavantage: avant l'établissement du cours anglais séparé, ils n'avaient pas eu,

dans leurs classes inférieures, des professeurs qui leur donnassent des leçons exclusivement anglaises. La nouvelle génération, formée d'après le système actuel d'études, est en mesure d'obtenir encore de meilleurs succès.

Sur la liste des professeurs, au cours anglais, on lit un autre nom français que le mien; celui du Père Léveillé. On ne lui en disputera point le droit, si l'on songe qu'il est un élève gradué de l'Université de Londres — la première institution anglaise du monde. — Le Père Léveillé s'y est spécialisé dans l'étude des Mathématiques, sous la direction du célèbre professeur Pearson. Et, dans une lettre intime du maître à son ancien élève, M. Pearson appelle celui-ci son meilleur élève des dernières années. Un jour, à cette même Université de Londres, sept jeunes Jésuites se présentèrent ensemble pour certain examen préliminaire. Six étaient anglais, le septième, canadien. Il arriva qu'un seul réussit. Ce fut le Jésuite canadien, le Père Léveillé. De nos PP. Cox et Downes, on pourrait dire des choses analogues.

J'ose affirmer que pas un élève du Cours anglais actuel ne pourrait être amené à prononcer sérieusement un mot de blâme contre la constitution et la conduite actuelle de notre cours anglais.

Quelques-uns, il est vrai, les pensionnaires surtout, se plaindront de la discipline du collège qu'ils trouvent trop gênante. Cela prouve seulement que la discipline d'un pensionnat n'est pas du goût de tous les élèves. Mais, pour les sacrifices qu'elle exige, quels grands avantages ne procure-t-elle pas? Dans nos conditions actuelles de vie, elle est certainement nécessaire; et, à l'élève qui veut en profiter, elle apporte un secours puissant pour l'aider à conquérir la virilité du caractère.

Si maintenant j'ajoute que l'élève catholique de Winnipeg peut difficilement trouver un collège capable de lui fournir les multiples avantages que lui offre celui de Saint-Boniface, je pourrai paraître vanter mon clocher. Je crois, néanmoins, pouvoir établir ma thèse en toute impartialité et largeur de vue. Prenons le cas d'un externe de Winnipeg. Ses allées et venues journalières aux cours, ses deux demi-congés de chaque semaine, lui assurent déjà une excellente part d'exercice physique. Au point de vue hygiénique, cela compte pour quelque chose. Au collège de Saint-Boniface, il coudoie une population cosmopolite qu'il apprend à bien connaître; il est en contact journalier avec la jeune génération de l'Ouest, et ce n'est pas là un mince avantage. Quelle que soit sa carrière future, l'élève de Saint-Boniface profitera beaucoup de cette double expérience acquise dès le collège, et cela vaudra bien la prétendue formation virile que donnerait à nos élèves catholiques le contact avec les protestants.

Notre cours d'Immatriculation et les deux premières classes de notre cours universitaire sont les mêmes que ceux exigés par l'Uni-

versité. Les deux dernières années du cours universitaire comprennent un ensemble d'études d'une valeur sans égale, selon moi. Elles comprennent: 1o Un cours complet de philosophie en latin. (Et je plains ceux qui se moquent d'un cours latin de philosophie.) 2o Un cours de philosophie en anglais, qui familiarise avec les philosophies anglaise et allemande — spéculative et morale — de Berkely, Hume, Bain, H. Spencer, les deux Mill, Kant et les autres; bref, on y analyse et réfute tous les faux systèmes de philosophie qui entraînent notre jeunesse d'aujourd'hui à l'irréligion et à l'athéisme. Les leçons de ce cours sont en langue anglaise. Nos auteurs sont Maher, Ricaby, Boedder, Ming, Gerard, Turner. 3o Un cours d'Economie Politique, en anglais, avec manuels anglais, Devas, M.-A. Oxon. 4o Un cours de Physique et un cours de Chimie, avec manuels anglais. En outre, nos élèves anglais ont, à eux désignés, des heures et un endroit pour les manipulations et les expériences de laboratoire.

Ces faits étant posés, je crois pouvoir en inférer les trois conclusions qui suivent:

I. Les Jésuites canadiens ont fait ce qu'ils ont pu pour satisfaire les exigences de la population catholique anglaise dans l'Ouest. Nous ne mentionnons pas de reconnaissance pour ce que nous avons fait. Cette consolation nous avons appris de nos ancêtres à nous en priver, mais nous réclamons justice.

II. Le Cours d'études anglais à Saint-Boniface est aujourd'hui à la hauteur de la situation. Les résultats d'examen publiés par l'Université du Manitoba, (1908, 1909, 1910) en font foi. Nos classes de Grammaire, nos cours d'Immatriculation, confiés à des professeurs compétents, MM. Gillen, B.-A. Finnigan et autres, nous font espérer, pour un avenir prochain, les meilleurs résultats. Dans un an ou deux, plusieurs jeunes Jésuites, ayant reçu une excellente formation classique, pourront venir renforcer notre personnel enseignant.

Les comptes-rendus de l'Université indiquent que notre programme d'études, pour le cours universitaire, n'est inférieur à celui d'aucun autre collège manitobain, et donc, j'oserai dire, d'aucun autre collège du Canada.

III. Ceux qui nous dénigrent ne connaissent de nous rien ou à peu près rien.

Un mot de notre cours de Commerce. Ce cours a déjà rendu de bons services à plusieurs jeunes gens de Winnipeg. Il est entièrement anglais. Le R. P. McDonald a déjà consacré plusieurs années d'un travail opiniâtre à son perfectionnement et ses efforts ont été couronnés de succès.

En dépit de tout, on n'en claironne pas moins qu'au Collège de Saint-Boniface les intérêts des élèves de langue anglaise sont sacrifiés. D'où, appuyé sur les faits précités, je conclus que justice ne nous est pas rendue.

La reconnaissance et la justice nous font un devoir de remercier et de louer le *Northwest Review* pour la noble attitude qu'il a prise sur les diverses questions récemment agitées par certains Catholiques irlandais dans la grande presse protestante de Winnipeg. Les principes qu'il a rappelés avec beaucoup de fermeté et de discernement sont les véritables principes catholiques et nul ne saurait les infirmer ni les contester. Il a eu aussi la note juste sur les relations, faites d'entente et d'union, qui doivent exister entre les diverses nationalités catholiques.

ORDINATION DES RR. PP. PROSPER ET PACOME, o. c. r.

S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes dans sa chapelle privée:

Le 18 janvier, les RR. FF. Prosper et Pacôme, o. c. r., du monastère de N.-D. des Prairies de Saint-Norbert, ont été faits sous-diacres, et le 20 ils ont été ordonnés diaques, en même temps que M. l'abbé F. X. Leroux recevait le sous-diaconat.

Et dimanche, le 22, les deux trappistes ont reçu l'ordre sacré de la prêtrise.

Le Révérendissime Père Abbé de Bellefontaine, Dom Jean-Marie, assistait à l'ordination de dimanche.

Aux nouveaux prêtres du Seigneur, nos vives félicitations et nos meilleurs vœux.

PROTESTATIONS DES CATHOLIQUES ALLEMANDS

d'ALLAN, SASK.

La protestation suivante des Catholiques allemands d'Allan, siloyale et si chaleureuse, est bien touchante; elle a profondément ému et consolé le cœur affligé de Mgr l'Archevêque, à qui elle a été adressée.

Nous, Catholiques allemands d'Allan (plus de 600), sommes profondément attristés de la campagne d'insultes outrageantes et de mensonges insidieux, menée contre vous depuis cinq semaines par le *Free Press*.

Nous sommes affligés, bien plus, nous sommes indignés, d'une telle conduite, venant de la part de gens qui se proclament cependant catholiques.

Vos joies sont nos joies, tout comme vos peines sont nos peines.

Nous ne serions pas dignes d'être appelés vos enfants, si nous acceptons, sans élever la voix, l'outrage qui vous est fait. C'est pourquoi nous protestons de toutes nos forces contre la conduite vile et méprisable de ceux qui vous insultent et vous calomnient.

Honte donc à ces enfants qui, comme Absalon, élèvent une main criminelle contre leur propre père !

Nous, Catholiques allemands d'Allan, nous profitons de cette circonstance pour vous dire, cher Père: "Ordonnez et nous obéirons sur le champ. Appelez-nous, et nous répondrons à l'appel aussitôt. Indiquez-nous la route à suivre, et nous marcherons dans le chemin tracé par vous."

Que d'autres tentent de porter les armes contre vous et d'arracher la couronne que porte votre front sans tache, et vous nous verrez accourir à vos côtés et vous défendre avec empressement et avec amour.

Si notre affection envers vous est si grande, c'est que nous savons que vous n'êtes pas seulement notre père et notre chef, mais aussi le défenseur intrépide des droits de l'Eglise, et nous savons ce que vous avez souffert pour la défense des écoles catholiques du Nord-Ouest.

Au nom de la paroisse,

Le Comité de l'Eglise.

(Signé) P. WILLIE BRABENDER, O. M. I.,
 JOHN G. KLOTZ, GEORGE WEMINGER,
 NIKOLAUS HAUCK, MATHIAS LOVAN.

LA SITUATION RELATIVE DES PARTIES EN CAUSE.

Du *Manitoba*.

Nous ne jugeons pas à propos de nous immiscer dans la discussion que M. de Manbey, de Boissevain, veut imposer à M. l'abbé Cherrier. Nous voulons seulement signaler, pour la louer, la lettre que le distingué curé de l'Immaculée-Conception a adressée au *Free Press*, lundi matin. C'est ferme et c'est calme, comme il convient.

M. de Manbey, s'il est sincère, devra être satisfait de la réponse qu'on fait à son très étrange questionnaire.

Nous nous demandons comment des hommes comme M. de Manbey, qui étaient volontiers leur connaissance de l'histoire, ne voient pas le rôle bienfaisant joué par les Français en ce pays.

Nous nous demandons aussi quel crime les chefs de l'Eglise de Saint-Boniface et le Collège de Saint-Boniface ont commis pour qu'on les traduise ainsi à la barre de l'opinion publique.

Nous disons, pesant toutes nos paroles, que ces lettres signées: *Patricius, Paddy, de Manbey*, constituent un acte de fanatisme de race; elles sont une déloyauté vis-à-vis des frères canadiens français; elles traduisent chez leurs auteurs une ingratitude lamentable envers des institutions qui depuis plus de cent ans ont prodigué leur labeur aux populations de ce pays sans faire d'enquête sur les nationalités.

Nous avons au bout des doigts tout un chapitre d'histoire, que nous pourrions écrire en caractères ardents, si nous cédions aux provocations qui nous sont faites.

Mais nous résistons à cette tentation, parce que nous ne voulons rien faire qui puisse alimenter ce débat profondément regrettable. Nous continuons à espérer que le bon sens de nos coreligionnaires de langue anglaise refusera d'accepter la direction de tous ces messieurs, masqués ou découverts, qui traînent dans les journaux protestants le nom de leur archevêque et qui font un procès aussi injuste que méprisable à un grand collège catholique.

Malgré le regret que provoquent chez nous ces excès, nous ne sommes pas alarmés.

Les Canadiens-français de l'Ouest peuvent essayer l'orage sans sourciller. Ils ont conscience de la légitimité de leur situation et ils connaissent leurs ressources. On pourra les attrister, mais on ne les effraiera pas.

SAINT-DANIEL ET HAYWOOD, MAN.

Les deux paroisses de Saint-Daniel et de Haywood, desservies par M. l'abbé M. Pierquin, se développent bien et déploient une très louable activité. Pendant l'année 1910, les paroissiens de Saint-Daniel ont bâti une nouvelle église de 40 x 20 pieds. Elle a coûté \$1 200 et elle est déjà payée entièrement. Elle n'est pas encore bénite. Des familles allemandes américaines viennent s'établir dans cet endroit.

A Haywood, les paroissiens ont construit un presbytère de 18 x 20 pieds et des dépendances. Le tout a coûté \$400, dont \$350 sont déjà payées. C'est aussi à Haywood qu'existe un cercle affilié à l'Association Catholique de la Jeunesse. Le président de ce cercle est M. G.-R. Brunet, jeune instituteur de la localité, bien connu par son sens pratique et son esprit d'initiative.

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

A LA MAISON-CHAPELLE.

Le 24 janvier, à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface, S. G. Mgr l'Archevêque a donné le saint habit aux Rdes Sœurs Marie St-Alphonse de Liguori, (Lucie St-Germain, de Ritchot, Man.), Marie St-François de Sales, (Louisa Mailhot, de Montréal), Marie St-Gabriel, (Yvonne Dupuis, de Montréal), Marie des Sept-Douleurs, (Marie-Anne Hamelin, des Grondines, P. Q.

Le lendemain, 25, le R. P. Camper, o. m. i., a reçu l'oblation de la Rde Sœur Marie-Angèle de Mérici, (Angéline Millot, Sacré-Cœur, Montréal.)

HOPITAUX DE SAINT-BONIFACE

ET DE LA MISERICORDE.

Pendant l'année 1910 ont été reçus à l'hôpital de Saint-Boniface 6 545 patients, dont 3 675 de Winnipeg, 994 de Saint-Boniface, 1 356 d'autres parties de la province, 57 des Etats-Unis et 463 immigrants d'Europe. De ce nombre, 3 239 étaient catholiques, 3 063 protestants et 243 de religion inconnue. Ces patients ont fait en moyenne un séjour de 18 jours à l'hôpital.

* * *

L'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg, pendant la même période a reçu 1 050 patients, y compris 429 naissances. De ce nombre 298 étaient catholiques, 675 protestants et 77 de religion inconnue. 763 venaient de Winnipeg, 267 d'autres parties de la province, 6 des Etats-Unis et 14 d'autres pays. La moyenne du séjour des patients a été de 41 jours.

L'asile Bethléem de Saint-Norbert, Man., annexe de l'hôpital de Winnipeg, a reçu 351 enfants pendant l'année.

Nous constatons avec bonheur la grande somme de bien opéré par l'inlassable dévouement des Sœurs Grises et des Sœurs de la Miséricorde: deux communautés de Montréal.

Nous sommes heureux de constater aussi que l'hôpital de Saint-Boniface reçoit une légère allocation du Gouvernement fédéral, une allocation substantielle du Gouvernement provincial et de diverses municipalités. Le Gouvernement provincial et la ville de Winnipeg aident aussi la Maternité de Winnipeg.

LE R. P. BEAUDIN, O. M. I., A L'HOPITAL GENERAL

DE WINNIPEG.

Comme il y a malheureusement des Catholiques, surtout des étrangers au pays, qui vont à l'hôpital général de Winnipeg sans connaître l'existence de l'hôpital de St-Boniface, où ils recevraient plus facilement les secours spirituels, le R. P. Frédéric Beaudin, O. M. I., de l'église Ste-Marie, a été chargé par S. G. Mgr l'Archevêque de visiter régulièrement l'hôpital général. Il avertira, au besoin, les RR. PP. Oblats des églises du St-Esprit et de St-Joseph et les RR. PP. Basiliens du rite ruthène de l'église St-Nicolas. lorsqu'il y aura des malades ne parlant que le polonais, ou l'allemand, ou le ruthène.

S. G. Mgr l'Archevêque est revenu le 12 janvier. Le train était en retard de plusieurs heures. Sa Grandeur a repris son travail habituel dès son retour.

ON DEMANDE UN INSTITUTEUR.

On a besoin d'un instituteur sur une réserve sauvage. Le salaire offert est de \$500 par an. Cet instituteur doit bien connaître l'anglais, suivant les termes de la clause qui concerne les maîtres dans ces écoles-pensionnats, Boarding Schools. "He must be able to converse with the pupils under his charge, in English, and able to speak and write the English language fluently and correctly." Un instituteur marié serait préférable. S'adresser aux *Cloches*.

DING ! DANG ! DONG !

— Le R. P. Servule Dozois, o. m. i., assistant général à Rome et visiteur au Manitoba, était l'hôte de S. G. Mgr l'Archevêque le 13 janvier.

— Le 3 janvier, l'honorable Aram J. Pothier a été intronisé pour la troisième fois comme gouverneur du Rhode Island. Voilà un catholique et un canadien-français, qui fait honneur à nos compatriotes des États-Unis et à la nationalité toute entière.

— M. l'abbé A. Poloska, ci-devant curé de Cedoux, Sask., a été nommé curé de Beauséjour, Man., et M. l'abbé R. Margos, ci-devant curé de Beauséjour, a été nommé curé de Cedoux, Sask.

— M. l'abbé J. Bellair a été nommé vicaire à Saint-Lazare, Man., en vue de la desserte de Sainte-Marthe.

— M. l'abbé P.-E. Halde a été nommé vicaire à Grande-Clairière, Man.

— M. l'abbé N. Jutras, curé de Letellier, M. l'abbé A. Duplessis, curé de St-François-Xavier, M. l'abbé L. Bazin, de St-Jean-Baptiste, le R. P. Gauthier, s. j., du Collège, et le R. F. Mulvihill, o. m. i., de St-Laurent, sont venus se faire soigner à l'hôpital de Saint-Boniface.

— M. C.-F. Cardinal a été réélu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

— Cordial merci à *La Vérité* et à *La Libre Parole* de Québec pour leurs sympathiques souhaits à l'occasion de l'entrée des *Cloches* dans leur dixième année d'existence.

— Nous avons reçu de Bruxelles, Man., un long compte-rendu d'une soirée récréative et de charité donnée le 28 décembre au profit de l'église, par le cercle catholique de la paroisse. N'était le manque d'espace, nous publierions avec plaisir ce compte-rendu, qui est d'un vif intérêt et rempli d'idées fécondes. Honneur à ce vaillant cercle, dont M. Louis Hacault est l'âme et la cheville ouvrière. Il fait de la véritable action sociale catholique et ferraille ferme contre la pieuvre maçonnique, dont les tentacules enserrant tant de pauvres âmes.

— Les Pères et les élèves du Collège de Saint-Boniface ont souscrit \$25 pour le monument Dollard. Les élèves de langue anglaise ont voulu se joindre à ceux de langue française pour coopérer à cette œuvre.

— Il y a eu réunion de la *Société Historique de Saint-Boniface* le 20 janvier à l'Archevêché.

— M. l'abbé F. Pander, curé de Glenavon, Sask., est revenu de son voyage d'Europe quelques jours avant Noël.

— Mgr H. Baril, P. A., v. G., des Trois-Rivières, a traduit en anglais ses *Premières Notions de Catéchisme* pour les petits enfants qui se préparent à la Communion. On peut se procurer ces feuillets en s'adressant à l'auteur ou aux libraires des Trois-Rivières.

— Les RR. PP. Camper, supérieur du Juniorat de Saint-Boniface, et Péran, o. m. i., curé de Saint-Laurent, partiront prochainement pour la France et iront visiter leur chère Bretagne, afin d'y recruter des colons.

— Le R. P. Théophile a été nommé supérieur du monastère de N.-D. des Prairies à St-Norbert, Man.

— M. l'abbé A. Bertrand, curé d'Oak Lake, Man., est allé rendre visite à ses vieux parents dans la province de Québec.

— Pourquoi ce poêle éteint, cette armoire vide, ces enfants mourant moitié de phtisie, moitié de faim ? Y a-t-il une crise industrielle ? Les ateliers n'ont-ils pas d'ouvrage ? Le père de famille ne sait-il plus que faire de ses bras ? Non, sa femme et ses enfants vivraient s'il le voulait; c'est lui qui leur vole leur lit et leurs vêtements, lui qui les condamne au froid et à la faim, à la mort, lui, le lâche, qui a bu leur subsistance avec l'alcool. JULES SIMON.

— L'eau est la meilleure boisson de l'homme, tant en santé qu'en maladie. GALLIEN, médecin de Marc-Aurèle.

R. I. P.

Rde Sœur Marie de la Ste-Famille Muir, du Bon Pasteur, décédée à Montréal.

— Rde Sœur Mary-A. McMillan, des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Saint-Boniface.

— Rde Sœur Marie-Acéline Audet-Lapointe, des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Montréal.

— Dame Veuve Joseph Royal, épouse de l'ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, décédée à Montréal.

— Dame Louis Flamand, décédée à St-Ambroise, Man. (Ile de Pierre.) La défunte a été une bienfaitrice insigne de la mission et S. G. Mgr l'Archevêque a une grande estime pour cette brave famille.

Les Cloches de Saint-Boniface

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

SUPPLEMENT AU

VOL. X

1 FÉVRIER 1911

No. 8

SOMMAIRE—

La langue française au Canada.
Aux enfants de vieille France.

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA.

Du *Bulletin du Parler Français* de Québec.

Des expressions d'opinion, des déclarations récentes ont soulevé une vive controverse de presse, et provoqué une très profonde émotion dans toutes les sphères de notre société. Il s'agit d'une question délicate et importante, celle de la dualité des langues au Canada. Le *Bulletin du Parler Français* ne saurait rester muet dans un débat si grave, où se trouvent en jeu les intérêts de l'idiome auquel il consacre ses études et ses travaux.

La langue française a des ennemis de préoccupations et de mentalités diverses en notre pays. Elle en a dans l'ordre religieux. Aux uns et aux autres il convient peut-être de rappeler d'abord d'une façon très précise et très catégorique que l'existence du français parmi nous est le résultat d'un fait historique qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer. Le français existe, le français se parle, s'écrit, s'imprime, s'enseigne, se propage au Canada, pour la raison très simple et très inéluctable que le Canada a été fondé par la France, il y a eu trois siècles en juillet 1908. La colonie implantée alors dans la vallée du Saint-Laurent semblait à peine visible. Elle ne se composait que d'une poignée d'hommes. Et cependant cette poignée d'hommes a pénétré, évangélisé, conquis à la civilisation chrétienne un territoire immense. A l'œuvre des découvreurs et des pionniers a succédé celle des fondateurs et des organisateurs. Petit à petit, une société s'est formée ici avec tous ses rouages, un peuple s'est constitué, une vie nationale s'est épanouie. Bien des orages les ont battus, bien des périls les ont menacés, bien des désastres les ont accablés. Mais en dépit de tout, la nation canadienne, objet d'une protection providentielle, a résisté et grandi. Et au bout d'un siècle et demi, elle était

solidement assise sur les deux rives du Saint-Laurent, maîtresse du sol, et s'appuyant sur de très fortes institutions civiles et religieuses. Voilà le premier fait historique, que l'on peut envisager à tous les points de vue que l'on voudra, mais qui existe, qui s'est incrusté dans l'histoire et qu'il faut bon gré mal gré reconnaître.

Sur ce fait est venu s'en juxtaposer un autre, non moins indéniable. Après cent cinquante ans d'existence, la nationalité canadienne-française a subi un cataclysme. Elle a été violemment séparée de la vieille mère-patrie, livrée à la souveraineté d'une nation rivale, privée de tous les moyens de recrutement et de ravitaillement, soumise à toutes les tentatives, à toutes les influences, à tous les efforts de coercition et de séduction de nature à lui faire perdre sa langue et sa foi. Elle aurait pu succomber à cette formidable épreuve. D'autres peuples vaincus ont fléchi au milieu de semblables tempêtes et perdu leur entité distincte. Le nôtre se trouvait exposé à la même douloureuse fortune. On nous le disait et l'on anticipait sur le prochain avenir où nous serions fusionnés, assimilés, anglicisés. Dieu ne l'a pas voulu. Inutile d'indiquer ici les raisons de notre survivance française, nous ne voulons qu'en signaler la réalité, et cette réalité est éclatante. Non seulement nous avons survécu au cataclysme de 1759, mais nous nous sommes merveilleusement multipliés, nous avons conquis de nouveaux domaines, nous avons développé et perfectionné nos institutions nationales. Aujourd'hui, les 60 000 Canadiens français cédés à l'Angleterre en 1763, sont devenus deux millions d'hommes dont la vitalité et l'énergie s'affirment à la fois dans l'ordre économique et dans l'ordre politique. Voilà un second fait historique que l'on ne saurait davantage écarter et méconnaître.

Or, ces deux faits dominant toute la question actuellement débattue. Le Canada a été découvert, colonisé, fertilisé, évangélisé, civilisé par des hommes de langue et de race françaises. Ces hommes ont fondé ici un peuple que la conquête anglaise n'a pas fait périr, qui, au contraire, s'est prodigieusement accru, qui a projeté au loin des rejetons pleins de sève, et qui continuant les ancêtres, a accompli dans l'Amérique du Nord, une œuvre apostolique et civilisatrice dont il a raison d'être fier.

Y a-t-il au Canada un seul de nos concitoyens anglais ou irlandais qui puisse contester ces faits ? Assurément non. Eh bien, alors la question est réglée. Comment des hommes de bon sens pourraient-ils songer à disputer l'usage public, habituel et officiel de leur langue à deux millions de Canadiens français, qui représentent les premiers occupants du sol, qui, depuis trois siècles, ont porté la lumière et les bienfaits de la civilisation jusqu'aux extrémités du continent ?

C'est l'existence incontestable et incontestée, c'est la persistance incontestable et incontestée de ces faits qui ont déterminé et fixé le

status de la langue française au Canada. Sans doute, il y a eu des hésitations, des tâtonnements, des reculs, mais l'éloquence toujours vivante, la pression toujours croissante de la réalité historique les ont fait plier devant elles, et les hommes d'Etat anglais, au sens éminemment pratique, ont fini par juger qu'il était d'une sage politique de consigner en des textes constitutionnels la constatation d'une situation impossible à modifier, parce qu'elle résultait de trois siècles d'histoire.

La dualité de langage en ce pays est donc une chose toute naturelle, toute simple et toute compréhensible, quand on daigne jeter un coup d'œil sur nos origines et les vicissitudes de notre existence nationale. Il y a deux langues au Canada, parce que le Canada est dû à la collaboration de deux grandes races: la race française qui l'a fondé, évangélisé et civilisé; la race anglaise qui est venue plus tard, à l'ombre d'un nouveau drapeau, symbole d'une souveraineté nouvelle, travailler à son développement, à son accroissement et à sa prospérité.

A quoi songent donc ceux qui s'imaginent que les deux millions de Canadiens français vont maintenant consentir honteusement à fouler aux pieds leur passé, à renier leurs traditions, à abandonner la langue harmonieuse et claire léguée par les ancêtres? Quelle aberration criminelle serait celle des gens qui croiraient pouvoir la leur arracher des lèvres — je dis mal, la leur arracher de l'âme! — Allons donc, qu'on essaie et on verra!

La langue française chez nous, est un fait d'ordre social, politique et religieux dont ceux qui ne l'aiment pas feraient mieux de prendre leur parti. A quoi bon disserter sur les avantages conférés à un pays par l'unité de langue, par l'unité de race, et l'on devrait ajouter par l'unité de religion. Nous connaissons tout cela. Mais ici, comme en d'autres pays, cette unité n'existe pas et n'est pas réalisable, nous venons d'indiquer pourquoi. A défaut d'unité, travaillons donc à posséder, à maintenir l'union, la concorde et l'entente, par le respect de nos libertés et de nos droits mutuels: tel est le devoir de tous les bons citoyens. Ce devoir, les Canadiens français s'en sont toujours acquittés loyalement et généreusement dans la province de Québec, où ils sont l'immense majorité. Des groupes de langue anglaise et de culte non catholique y ont joui et y jouissent de la plénitude de leurs droits, et possèdent même de très amples privilèges. Sommes-nous déraisonnables quand nous demandons qu'on agisse envers les nôtres, dans les provinces anglaises, comme nous agissons ici envers les minorités enclavées dans notre population?

Nous ne le sommes pas davantage, lorsque nous nous voyons forcés d'élever une protestation contre l'hostilité que manifestent à nos compatriotes en certains endroits, dans le domaine scolaire et religieux, des hommes dont nous respectons le caractère et l'autorité.

Ici la question de la dualité des langues se pose pour nous dans des conditions particulièrement douloureuses. En vertu des considérations historiques développées plus haut, nous tenons pour absolument incontestable que partout où existent en ce pays des groupes importants de Canadiens français, leurs droits quant à l'usage public de leur langue doivent être reconnus. Or voici que dans une région d'Ontario, où nos compatriotes se comptent par milliers, où ils sont une forte majorité dans un grand nombre de paroisses, où leur influence est assez considérable pour leur avoir obtenu d'être représentés par un des leurs à la Législature et au Ministère, on travaille à faire disparaître le français de leurs écoles ! Et cet assaut ne leur est pas livré par le pouvoir politique, mais par un pouvoir beaucoup plus auguste à leurs yeux, au sein même de la famille religieuse, dont ils sont les fils dévoués. Des patriotes et des catholiques pourraient-ils être soumis à une plus cruelle épreuve ?

Laissons de côté la question individuelle, et allons au fond du conflit. Il y a au Canada comme aux Etats-Unis toute une école de catholiques de langue anglaise dont l'idée fixe est que, dans les pays où domine l'élément anglo-saxon, le catholicisme doit être coûte que coûte anglo-saxon. Peu important les diversités ethniques, les mentalités différentes, les légitimes préférences nationales. Il faut fusionner, unifier, assimiler, établir le règne exclusif de l'anglais à l'église et à l'école. Eh bien, quels que soient les tenants de cette thèse qui ne se formule pas toujours aussi hardiment, mais qui se dénonce souvent par de sourdes manœuvres, nous nous insurgons de toutes nos énergies contre une telle conception et une telle tendance. Nous affirmons qu'elles sont contraires à la justice, au droit naturel, à l'intérêt public, et que dans notre pays, elles sont à la fois anticanadiennes et anticatholiques. Anticanadiennes, parce qu'elles prétendent donner un démenti à notre histoire, qu'elles attaquent une possession d'état garantie par nos lois, qu'elles contiennent un ferment de discorde et de luttes fratricides. Anticatholiques, parce qu'elles compromettent la discipline, créent un réel péril pour la foi, et méconnaissent, par leur tyrannique exclusivisme, l'esprit de notre Sainte Mère l'Eglise, qui toujours a su se faire toute à tous et parler toutes les langues afin d'être entendue de tous ses enfants.

La vraie thèse, la thèse juste et conforme à la tradition chrétienne, c'est que nulle part on ne doit demander à des catholiques de renoncer à leur langue et de renier leur race pour demeurer catholiques. Leur poser cet odieux dilemme, ce serait un crime digne de toutes les réprobations.

La nationalité canadienne-française a traversé de durs orages, résisté à de rudes assauts, et triomphé de redoutables épreuves. Après

avoir lutté pour l'existence, elle a vu luire des jours plus heureux. La liberté et la paix ont été le fruit de ses combats. Avec cette ère nouvelle, sa puissance d'expansion s'est affirmée, et elle a établi de florissants essais au-delà de la vieille province laurentienne, dans l'Ontario, le Manitoba et le Nord-Ouest. Elle ne demande pour eux, là-bas, que ce qu'elle a obtenu elle-même ici, et ce qu'elle accorde aux autres avec bonheur, la paix et la liberté. Si le fanatisme sectaire ou des calculs égoïstes les leur refusent, elle s'en afflige et s'en émeut. Mais elle frémit vraiment d'angoisse et de douleur, lorsqu'on lui dit que ses enfants lointains sont menacés dans leurs droits nationaux, dans l'héritage sacré des aïeux, par des ministres de la loi à laquelle elle a donné, de l'Atlantique au Pacifique, et des flots ensoleillés du golfe mexicain jusqu'aux régions glacées de la mer boréale, la fleur de son apostolat et le plus pur sang de ses veines. Idéaliste et généreuse, elle se demande si elle doit croire à la possibilité d'un aussi stupéfiant attentat. Et, dans l'anxiété poignante qui la torture, elle s'écrie: Que ce calice me soit épargné, et que l'on ne voit pas des pères et des frères dans la foi du Christ essayer de tuer sur des lèvres canadiennes-françaises le verbe évangéliste, civilisateur et libérateur de Brébeuf et de Jogues, de Jolliet et de Marquette, de Laval et de Plessis, de Marguerite Bourgeois et de Marie de l'Incarnation!

THOMAS CHAPAIS.

AUX ENFANTS DE VIEILLE FRANCE.

Le *Messageur Canadien* propose aux écoliers canadiens-français de signer une adresse de félicitations, — jointe à des Médailles d'honneur à l'effigie de Jeanne d'Arc — pour encourager les enfants de la vieille France dans leur vaillante et noble conduite en face de la persécution. Tous les jeunes gens, jeunes filles et enfants des collèges, des couvents et des familles, si petits soient-ils, sont invités à y apposer ou à y faire apposer leur nom. Il suffit de mettre en tête de la liste: "Aux enfants catholiques de France," sans qu'il soit besoin de transcrire l'adresse. Les maîtres et maîtresses voudront bien inscrire, en tête de la liste, le nombre de signatures qui s'y trouvent, puis l'envoyer avec, comme adresse sur l'enveloppe: *Aux enfants de France, "Messageur Canadien," Montréal.*

Voici le texte de l'adresse en question:

A NOS PETITS COUSINS PAR LE SANG ET A NOS PETITS FRÈRES
DANS LA FOI, LES ENFANTS CATHOLIQUES DE LA
VIEILLE FRANCE.

Bien que jeunes, vous avez dû parfois entendre parler d'un petit peuple issu de douce France, grandissant aux bords d'un grand fleuve

sous la protection d'un sceptre anglais et protestant ? On l'appelle la Nouvelle-France.

Il y a cent cinquante ans, il ne se composait que de soixante mille âmes. Aujourd'hui il en compte plus de trois millions groupées autour des clochers qui bordent le Saint-Laurent ou dressent leurs flèches près des Grands Lacs, dans les plaines de l'Ouest et jusque dans la Nouvelle-Angleterre.

Comment a-t-il pu survivre, se multiplier et résister victorieusement à la puissance d'assimilation saxonne ?

C'est que toujours il est resté inviolablement attaché à l'Eglise. Et comme ses prêtres et ses évêques ont prévu et constaté ensuite que la langue française était la meilleure sauvegarde de sa foi, ils lui ont appris à l'aimer et à la défendre. Ainsi la Religion et le patriotisme se sont prêté mutuel appui et leur union infrangible nous a préservés de l'apostasie religieuse et nationale.

Si nous, la dernière génération, nous parlons encore français, nous le devons à l'Eglise; et si l'Eglise peut se féliciter de compter chez nous autant d'enfants et de maîtres catholiques qu'il y a d'élèves et de professeurs, elle en est surtout redevable à la conservation de notre langue. Français, pour nous, a été et sera toujours, nous l'espérons, synonyme de catholique.

Voilà pourquoi nous ressentons une vive émotion, au récit de ce qui se passe en notre mère-patrie. L'acharnement des sectaires à y faire disparaître toute trace de religion afflige notre patriotisme tout comme notre foi. Nous nous disons: ces gens là ne veulent donc plus rester Français !

Mais l'héroïque résistance opposée par vous aux Juifs et aux francs-maçons, la belle conduite que vous avez tenue à l'école, les réponses fières que vous avez eues à l'adresse des maîtres et des maîtresses impies qui veulent vous faire renier Dieu et le glorieux passé de la France, nous ont mis la joie dans l'âme et l'espoir au cœur.

Autant nous ne savons trop comment traduire notre indignation contre les sectaires persécuteurs, autant nous voulons crier notre admiration aux héroïques victimes de la tyrannie. Bravo !

Les X... mille signatures que nous vous envoyons, "comme un message fraternel, renferment les battements d'amour qui nous unissent à vous, la protestation indignée contre vos ennemis, et les vœux fervents pour que les exemples admirables de votre courage religieux fassent briller plus vite pour la France le jour de la résurrection."

Nous voudrions pouvoir traverser les mers pour décorer nous-mêmes vos poitrines des médailles d'honneur que nous vous offrons. Vous sentiriez alors, au frémissement de nos doigts, combien nous vous admirons et aimons ! Quand elles brilleront à vos yeux, qu'elles vous redisent la sympathie et l'affection du petit peuple qui a pris pour devise; *Je me souviens.*

LES ENFANTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.